

LA REFORME DES RYTHMES EDUCATIFS

La refondation nationale de l'Ecole de la République s'est donnée pour ambition de favoriser la réussite pour tous. Parmi les nombreux chantiers, l'équilibre des rythmes éducatifs est un enjeu majeur. Il s'agit de mieux répartir le temps scolaire des enfants de maternelle et élémentaire sur 4 jours et demi au lieu de 4 jours : 4 journées d'enseignement scolaire plus courtes complétées par une matinée scolaire supplémentaire.

En effet, en France, le nombre de journées de classes des enfants est le plus faible d'Europe (144 jours contre 187 en moyenne) et leurs journées sont actuellement parmi les plus chargées.

Pour compenser les 3 heures de cette demi-journée supplémentaire, 45 minutes par jour seront ainsi libérées les lundi, mardi, jeudi et vendredi. C'est pourquoi la Ville de Gardanne doit transformer son offre périscolaire et extrascolaire dans le cadre d'un nouveau projet éducatif. C'est une opportunité pour mieux organiser la journée des enfants selon leurs besoins et pour repenser l'offre d'activités. Et c'est grâce à une large consultation que nous y parviendrons.

Pour se donner les conditions d'une meilleure concertation, la Ville de Gardanne a souhaité reporter à la rentrée 2014, l'application de la réforme des rythmes scolaires. Les parents d'élèves souhaitant y participer devront se faire connaître auprès du Secteur Education.

1 – La réforme des rythmes scolaires consiste à mieux répartir les temps d'apprentissage des enfants sur la semaine en allégeant les journées d'école actuelles (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et en ajoutant une demi-journée de classe, le mercredi ou le samedi matin.

Pour vous, personnellement, laquelle des deux solutions aurait votre préférence ?

- Ajouter une demi-journée de classe le mercredi matin
 Ajouter une demi-journée de classe le samedi matin

2 - Si la classe commençait plus tôt, et s'achevait plus tôt, pensez-vous inscrire votre enfant ?

- A la garderie du matin Oui Non - A la garderie du soir Oui Non

3 - Vous n'avez pas besoin d'un mode de garde, vous pouvez récupérer votre enfant :

- à 15 h 15 à 16 h 00 à 16 h 30

5 – Si la classe se termine plus tôt, la Ville de Gardanne proposera des activités culturelles et ludiques jusqu'à 16 h 30. Vous personnellement, pensez-vous y inscrire votre enfant / vos enfants ?

- Oui, certainement Oui, probablement Non probablement pas Non, certainement pas

6 - Si vos enfants ont classe le mercredi matin, pensez-vous les inscrire à la restauration scolaire le mercredi midi ?

- Oui, certainement Oui, probablement Non probablement pas Non, certainement pas

7 - Si vos enfants ont classe le mercredi matin, pensez-vous les inscrire au centre de loisirs le mercredi après-midi ?

- Oui, certainement Oui, probablement Non probablement pas Non, certainement pas

8 – Si vos enfants ont classe le mercredi matin, l'heure de sortie des écoles la plus adaptée serait selon vous :

- 11 h 30 12 h 00

9 – Pour mieux vous connaître

- Nombre d'enfants scolarisés en maternelle Nombre d'enfants scolarisés en élémentaire

Ce questionnaire est à remettre avant le 5 Juillet dans les urnes de : Mairie de Gardanne, Mairie Annexe de Biver, toutes les écoles, la Médiathèque et le Secteur Education ou par mail à enfance-periscolaires@ville-gardanne.fr